

PORTS ET CHAUSSÉES

(N.1.)  
VILLE DE CHAMBERY.

DEPARTEMENT  
de la SAVOIE  
SERVICE  
DE L'AMÉNAGEMENT  
de Chambéry.

PROJET D'AMÉLIORATION  
des Canaux, rivières et de toutes dérivés  
nécessaires destinés à compléter le réseau actuel.

Plan général  
de la Ville de Chambéry  
avec indication du réseau actuel des canaux  
et des branchements nouveaux à créer.

Aqueducs  
Rivières  
Canaux  
Rues de la Ville de Chambéry  
Rues de St-Jean  
Rues de St-André

Nota  
Ce plan a été dressé sur des plans  
et levés de terrain en vertu de  
la loi du 16 septembre 1807  
et des lois subséquentes  
relatives à l'aménagement  
des canaux et rivières  
de la Savoie.

dressé par l'ingénieur en chef  
A Chambéry le 25 Juin 1876

Validé et permis par l'ingénieur en chef  
A Chambéry le 6 Août 1876

Le  
Chambéry, le 12 Mars 1876  
L'Ingénieur en chef



Échelle de 1:50,000

LÉGENDE

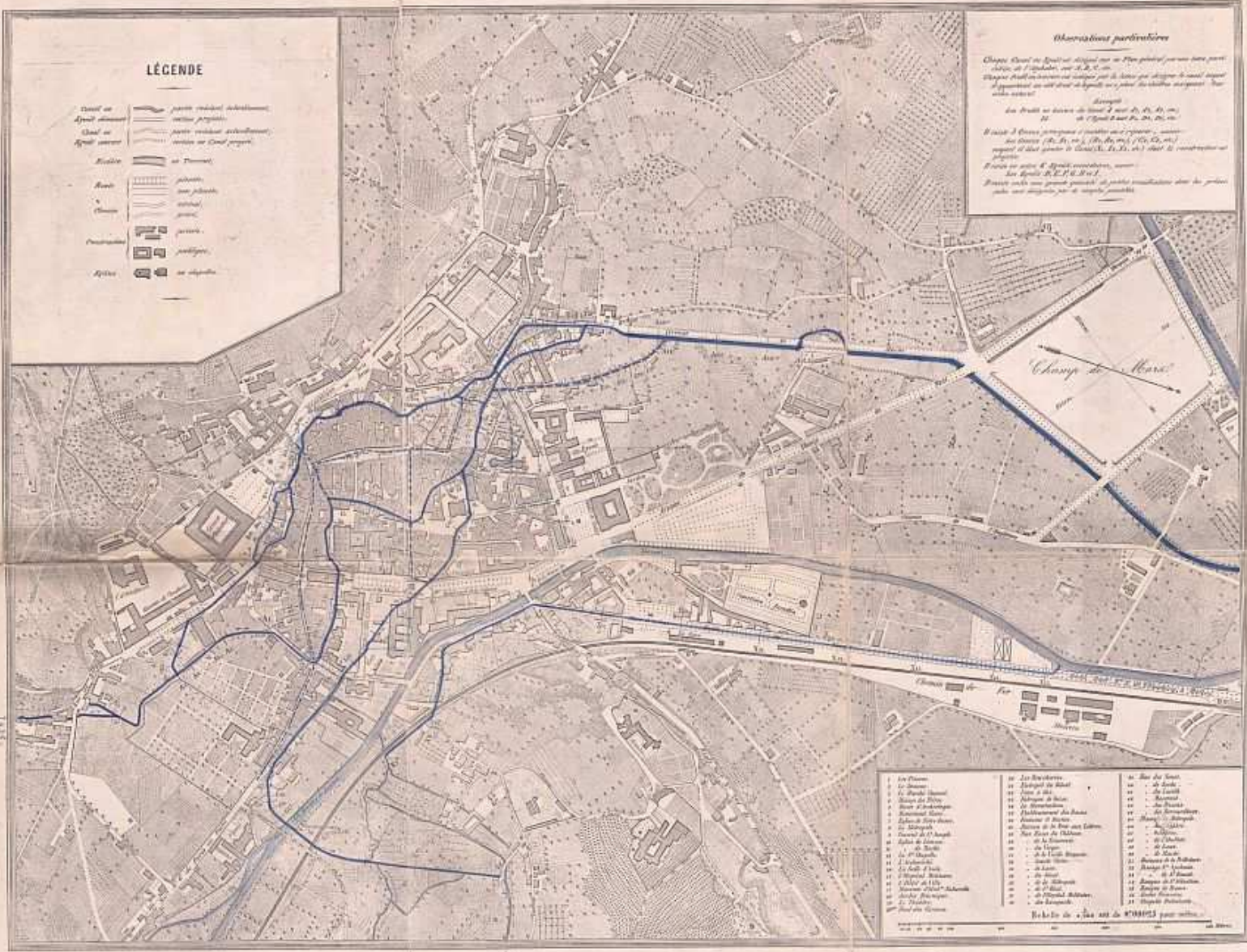
- Canal en pierre revêtue actuellement
- Canal en pierre revêtue actuellement, section en Canal projet.
- Canal en pierre revêtue actuellement, section en Canal projet.
- Rivière
- Rue
- Chemin
- Parcours
- Alignement

**Observations particulières**

Chaque Canal ou Rivière dérivé sur ce Plan général par une ligne pointillée, est désigné par le N. 1, 2, 3, etc.

Chaque Canal ou Rivière en coupe par le Plan par des lignes à mailles, indique l'assiette ou l'alignement de la ligne sur le terrain, en indiquant son altitude au-dessus du niveau de la mer.

Exemple  
des Canaux de la Ville de Chambéry, N. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.



- |                     |                     |                     |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1. Rue de la Ville  | 21. Rue de la Ville | 41. Rue de la Ville |
| 2. Rue de la Ville  | 22. Rue de la Ville | 42. Rue de la Ville |
| 3. Rue de la Ville  | 23. Rue de la Ville | 43. Rue de la Ville |
| 4. Rue de la Ville  | 24. Rue de la Ville | 44. Rue de la Ville |
| 5. Rue de la Ville  | 25. Rue de la Ville | 45. Rue de la Ville |
| 6. Rue de la Ville  | 26. Rue de la Ville | 46. Rue de la Ville |
| 7. Rue de la Ville  | 27. Rue de la Ville | 47. Rue de la Ville |
| 8. Rue de la Ville  | 28. Rue de la Ville | 48. Rue de la Ville |
| 9. Rue de la Ville  | 29. Rue de la Ville | 49. Rue de la Ville |
| 10. Rue de la Ville | 30. Rue de la Ville | 50. Rue de la Ville |
| 11. Rue de la Ville | 31. Rue de la Ville | 51. Rue de la Ville |
| 12. Rue de la Ville | 32. Rue de la Ville | 52. Rue de la Ville |
| 13. Rue de la Ville | 33. Rue de la Ville | 53. Rue de la Ville |
| 14. Rue de la Ville | 34. Rue de la Ville | 54. Rue de la Ville |
| 15. Rue de la Ville | 35. Rue de la Ville | 55. Rue de la Ville |
| 16. Rue de la Ville | 36. Rue de la Ville | 56. Rue de la Ville |
| 17. Rue de la Ville | 37. Rue de la Ville | 57. Rue de la Ville |
| 18. Rue de la Ville | 38. Rue de la Ville | 58. Rue de la Ville |
| 19. Rue de la Ville | 39. Rue de la Ville | 59. Rue de la Ville |
| 20. Rue de la Ville | 40. Rue de la Ville | 60. Rue de la Ville |